

Découvrez une qualité de prestation unique



Vous exploitez une installation soumise à la rubrique n°2921 des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) telles que les installations de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air (tours aéroréfrigérantes par exemple).

Les arrêtés ministériels en vigueur demandent la réalisation périodique d'une Analyse Méthodique des Risques de prolifération et de dispersion des légionelles. Si votre installation est soumise à enregistrement, l'AMR doit être mise à jour annuellement. Si votre installation est en déclaration sous contrôle, la fréquence est d'une fois tous les 2 ans. L'AMR est aussi à réviser en cas de dépassement en *Legionella pneumophila*, de changement de la stratégie de traitement ou de modification significative de l'installation.

L'Analyse Méthodique des Risques est un pilier primordial dans la gestion du risque.

Vous cherchez en conséquence un bureau d'études réactif et dont la pertinence du travail vous permettra une exploitation sereine et la plus économique possible de votre installation de refroidissement. **Se différenciant de la plupart des bureaux d'études, GL BIOCONTROL réalise une Analyse Méthodique des Risques « effectifs ».** **La criticité de chaque défaut identifié est ainsi mesurée par des analyses microbiologiques.**

Les plus de la méthodologie GL BIOCONTROL

AMDEC : intègre le facteur « détectabilité », calcule l'Indice de Priorité du Risque et hiérarchise les défauts relevés.

CARTOGRAPHIE ATP ET qPCR : évalue le risque réel des points critiques identifiés.

PLAN DE VOTRE INSTALLATION réalisé.

PERTINENCE DE VOTRE STRATÉGIE DE TRAITEMENT GLOBALE évaluée.

PLANS DE MAINTENANCE, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE élaborés.

CONFORMITÉ DE VOTRE CARNET SANITAIRE vérifiée.

Notre bureau d'études est aujourd'hui un des plus performants sur le marché français en ingénierie sanitaire et en surveillance microbiologique des eaux et des surfaces. Plus de 50 Analyses Méthodiques des Risques sont réalisées chaque année.



Les AMR sont réalisées par Nicolas FABRE, le responsable technique de notre société. Nicolas a une solide expérience de microbiologiste des eaux dans un laboratoire de l'environnement et de la santé. Il a utilisé des techniques classiques de laboratoire d'analyses microbiologiques ainsi que de biologie moléculaire (qPCR, ATP...). Nicolas a ensuite dirigé un secteur d'inspections réglementaires des tours de refroidissement. Désormais, il se déplace sur les installations pour vous apporter son expertise. Il est apprécié pour ses compétences techniques en microbiologie et en hydraulique, sa réactivité et son adaptabilité.

Méthodologie

L'AMR de GL BIOCONTROL s'appuie sur la méthode AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité). L'AMDEC est une technique d'analyse exhaustive et rigoureuse de travail en groupe, très efficace de par la mise en commun de l'expérience et de la compétence de chaque participant. Cette méthode fait ressortir les actions correctives à mettre en place. L'AMR de GL BIOCONTROL se déroule en 4 phases distinctes :

Phase n°1 :

- Analyse et identification des mécanismes de défaillance de manière exhaustive,
- Analyse méthodique du processus « exploitation et maintenance » de l'installation dans son état de conception,
- Réalisation du schéma descriptif du fonctionnement de l'installation et découpage du circuit en éléments ou en segments de réseau,
- Vérification de la cohérence avec le carnet sanitaire actif.

Phase n°2 :

- Mise en place des indicateurs permettant de qualifier et quantifier le risque microbiologique,
- Recherche et hiérarchisation des points critiques à partir du diagnostic microbiologique sur la base de mesures ATP et PCR pour deux matrices : l'eau et le biofilm,
- Détermination des défaillances critiques par comparaison au seuil de criticité acceptable prédéfini.

Phase n°3 :

- Hiérarchisation des dangers en accord avec l'exploitant de l'installation.

Phase n°4 :

- Proposition de mise en place des actions correctives et établissement du plan de surveillance microbiologique,
- Reprise des dangers identifiés ayant une influence sur la microbiologie et proposition d'une surveillance de ces points.

Mise en forme des données

L'ensemble des résultats de l'étude sont rassemblés dans un rapport d'analyse des risques microbiologiques. Ce document contient :

- Le descriptif de l'installation étudiée,
- Le schéma de l'installation étudiée,
- Le bilan annuel,
- Le bilan des interventions de l'année en cours,
- L'état des lieux analytique de l'installation,
- Une interprétation précise des données analytiques (ATP, PCR, biofilm...),
- Le recensement et la hiérarchisation des défaillances et de leur(s) effet(s),
- Le recensement et la hiérarchisation des actions correctives et préventives à mettre en place,
- Une proposition d'un plan de surveillance spécifique,
- Une proposition d'un plan d'entretien et de maintenance spécifique.

Le rapport est disponible sous 30 jours au format papier et/ou électronique.

4 façons de commander facilement

- @ par email à contact@gl-biocontrol.com,
- ☎ par fax au + 33 (0)9 55 25 40 31,
- ☎ par téléphone au + 33 (0)9 67 39 35 20,
- ✉ par courrier à GL BIOCONTROL - 9, avenue de l'Europe, Cap Alpha - 34 830 CLAPIERS (FRANCE).

>>> www.gl-biocontrol.com